



Besoin d'aide pour vos démarches numériques du quotidien ?



Votre
CONSEILLER NUMÉRIQUE
FRANCE SERVICES est là
pour vous aider gratuitement !

Le conseiller numérique aide
prioritairement l'utilisateur à :



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...)



Naviguer sur Internet



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique



Apprendre les bases du traitement de texte



TERRITOIRE DE SOLIDARITÉ DU VAL DE VIRE

Permanences du CONSEILLER NUMÉRIQUE

sur rendez-vous au **02 33 77 25 65**



MAIRIE DE MARIGNY

1 place Cadenet
50570 MARIGNY-LE-LOZON
Jeudi de 9h à 12h

MAISON DES SERVICES

Place Guillaume le Conquérant
50680 SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE
Jeudi de 13h30 à 16h30

MAIRIE D'AGNEAUX

Impasse de la Palière
50180 AGNEAUX
Mardi de 13h30 à 16h30
semaine impaire



CENTRE MÉDICO-SOCIAL

7, rue de la libération
50000 SAINT-LÔ
Lundi et vendredi

MAIRIE DE CANISY

2 rue Jean Follain
50750 CANISY
Mercredi de 9h à 12h
semaine impaire

MAIRIE DE CONDÉ-SUR-VIRE

2 place auguste Grandin
BP 26 - 50890 CONDÉ-SUR-VIRE
Mardi de 13h30 à 16h30
semaine paire

MAIRIE DE PERCY

Place Cardinal Grente
50410 PERCY-EN-NORMANDIE
Mercredi de 14h à 17h
semaine paire

MAIRIE DE TORIGNY-LES-VILLES

Rue du chateau
50160 TORIGNY-LES-VILLES
Mercredi de 13h30 à 16h30
semaine impaire



VAL DE VIRE

Centre médico-social
7, rue de la Libération 50008 SAINT-LO cedex
02 33 77 25 65

Opération soutenue par l'État
dans le cadre du dispositif

CONSEILLER NUMÉRIQUE France Services :
www.conseiller-numerique.gouv.fr